



---

## FICHE DE SÉCURITÉ

---

---

**INDEX FICHE DE SÉCURITÉ**

---

<b>1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE</b>	1
<b>2. IDENTIFICATION DES DANGERS</b>	2
<b>3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS</b>	2
<b>4. PREMIERS SECOURS</b>	3
<b>5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE</b>	3
<b>6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL</b>	3
<b>7. MANIPULATION ET STOCKAGE</b>	4
<b>8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE</b>	4
<b>9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES</b>	5
<b>10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ</b>	5
<b>11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES</b>	5
<b>12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES</b>	5
<b>13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION</b>	6
<b>14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT</b>	6
<b>15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES</b>	6
<b>16. AUTRES INFORMATIONS</b>	6

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

**Nom du produit:**

ISLIMM

**Usages conseillés:**

Pose comme revêtement de sol et de mur à l'intérieur et à l'extérieur.

**Nom de l'entreprise:**

INALCO (Industrias Alcorenses Confederadas S.A.)

Tfno. (+34) 964368000

www.inalco.es

C/ San Salvador, 54, 12110 - Alcora (Castellón - Espagne)

**Téléphone d'urgence:**

Service médical d'information toxicologique (+34) 91 562 04 020.



## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Classification du produit:**

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon le Règlement (UE) N° 1272.

**Identification des dangers:**

Le produit est inerte et dans des conditions d'utilisation normales, ne présente aucun danger pour la santé ni l'environnement. De la poussière avec des particules de silice cristalline (SiO<sub>2</sub>) en suspension et en fraction respirable peuvent se libérer pendant le processus de coupe et de polissage.

**Autres dangers:**

Il n'existe pas de dangers associés au produit. Il est conseillé de réaliser les opérations d'usinage dans un lieu ventilé ou moyennant réfrigération dans l'eau en raison de sa teneur en silice cristalline respirable.

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Caractérisation chimique: mélange

Substance	CAS	EINECS	CONCENTRATION
Silice cristalline	14808-60-7	238-878-4	10 - 15 %

#### 4. PREMIERS SECOURS

Le matériau fini ne requiert pas de mesures de prévention spécifiques. Durant les opérations de coupe, polissage, rectification ou perçage, on doit prendre des mesures de prévention contre la poussière de silice.

**Inhalation:** s'éloigner de l'exposition et respirer de l'air frais. Consulter le médecin en cas de malaise.

**Contact avec les yeux:** laver abondamment à l'eau pendant plusieurs minutes.

**Contact avec la peau:** la poussière n'est pas irritante pour la peau. Laver avec de l'eau et du savon.

**Ingestion:** non applicable.

#### 5. MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Mesures d'extinction:** le produit n'est ni inflammable ni combustible. Dans le cas où il se produirait un incendie à proximité, il n'est prescrit aucune restriction quant aux moyens d'extinction à utiliser.

**Dangers spécifiques du mélange:** il n'existe aucun danger dérivé de la composition du produit face au feu.

**Recommandations pour le personnel de lutte contre les incendies:** il n'existe pas de recommandations spécifiques.

#### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

**Précautions individuelles:** non applicable.

**Précautions relatives à l'environnement:** ne requiert aucun type de mesures particulières.

**Méthode de nettoyage:** non applicable.

#### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

**Précautions pour une manipulation sûre:** le produit requiert une manipulation spéciale moyennant des systèmes de ventouses et des précautions spécifiques dans la manipulation manuelle. On doit porter des gants anti-coupure pour éviter de se blesser accidentellement si une pièce se casse, des chaussures et des lunettes de sécurité contre les projections de particules lors de l'usinage ou la coupe. Prévoir les potentiels efforts excessifs lors de la manipulation manuelle.

**Stockage:** il ne sont pas nécessaires des mesures spécifiques de stockage, sauf une protection contre les impacts qui pourraient entraîner la rupture du matériau. Il est recommandé de le maintenir dans son emballage d'origine jusqu'à son utilisation.

#### 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

**Paramètres de contrôle:** Au regard de la possibilité de poussière créée dans la phase de coupe ou de polissage, il est recommandé de réaliser ces phases avec des méthodes humides.

La réglementation se rapportant aux valeurs d'exposition à la silice cristalline est déterminée par la directive 2000/39/CE et le Décret royal 374 qui nous renvoie aux valeurs publiées par l'INSHT (Institut national de sécurité et d'hygiène au travail).

VALEURS LIMITES D'EXPOSITION QUOTIDIENNE (VLE-ED)		
Substance	N. CAS	VLE - ED
Silice cristalline	14808-60-7	0,1 mg / m <sup>3</sup> (*)
Poussière fraction respirable		3 mg / m <sup>3</sup> (*)

(\*) Valeurs limites appliquées en Espagne. Consulter les valeurs réglementées dans chaque pays.

**Contrôles d'exposition:** L'exposition à la poussière créée lors des processus d'usinage (coupe ou polissage) doit être contrôlée et minimisée. Le contrôle à l'exposition doit se réaliser au moyen de mesures techniques de protection collective et individuelle.

Minimiser la génération de poussière en utilisant des systèmes de ventilation forcée et des systèmes d'apport d'eau.

Éviter l'utilisation d'air comprimé et réaliser une constante filtration de l'air.

##### Protection individuelle:



##### Protection des voies respiratoires:

Utiliser des masques de protection respiratoire contre les particules type P3 (EN-143).



##### Protection des yeux:

Utiliser des lunettes de protection contre les projections de particules.



##### Protection des mains:

Il est recommandé de porter des gants de protection mécanique pour éviter les coupures accidentelles causées par la rupture des pièces.

##### Protection de la peau:

Il n'est pas nécessaire de protection cutanée.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>Aspect:</b>	Solide
<b>Odeur:</b>	Inodore
<b>Couleur:</b>	Selon gamme commerciale
<b>PH:</b>	Non applicable
<b>Densité:</b>	2390 – 2410 Kg / m <sup>3</sup>
<b>Hydrosolubilité:</b>	Insoluble
<b>Point d'ébullition:</b>	Non applicable
<b>Punto de ignición:</b>	Non applicable
<b>Informations supplémentaires:</b>	Pas d'autres informations importantes disponibles

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Réactivité:</b>	Non applicable
<b>Stabilité chimique:</b>	Stable
<b>Possibilité de réactions dangereuses:</b>	Aucune information disponible
<b>Conditions à éviter:</b>	Formation de poussière dans l'usinage
<b>Matériaux incompatibles:</b>	Éviter le contact avec des acides forts durant un temps prolongé
<b>Produits de décomposition dangereux:</b>	Aucune information disponible

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

La poussière générée lors des processus d'usinage, de coupe et de polissage contient des particules en suspension de silice libre. L'exposition prolongée à la silice cristalline respirable (SiO<sub>2</sub>) peut provoquer la silicose et une fibrose pulmonaire.

Les symptômes se manifestent par une perte appréciable de la capacité pulmonaire.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Le produit ne présente aucun type d'écotoxicité et n'élimine pas de matériaux qui pourraient présenter quelque danger pour l'environnement.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Prenant comme référence la réglementation en vigueur : Directive européenne 91/156/CEE, Loi 10/98 sur les déchets, Décret Royal 1481 sur l'élimination des déchets.

Les déchets générés par le matériau ISLIMM peuvent s'éliminer à travers d'un gestionnaire autorisé. Il est recommandé d'éliminer les emballages en carton, papier et bois par des processus de recyclage à travers d'un gestionnaire autorisé.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<b>Transport terrestre (ADR/RID):</b>	Non restreint
<b>Transport maritime (IMDG):</b>	Non restreint
<b>Transport aérien (ICAO/IATA):</b>	Non restreint

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

La présente Feuille de Données de Sécurité (MSDS), a été rédigée suivant les directrices du Règlement CLP CE 1272.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Système de qualification de risque NFPA 704.



<b>Risque – Santé:</b>	0
<b>Inflammabilité:</b>	0
<b>Réactivité:</b>	0

Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres fins que celles spécifiées par le fabricant.



INDUSTRIAS ALCORENSES CONFEDERADAS S.A.

C/ San Salvador, 54

12110, Alcora, Castellón (España)

(+34) 964 368 000

[www.inalco.es](http://www.inalco.es) [www.inalcotrends.com](http://www.inalcotrends.com)

